



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

PESD

Question écrite n° 110174

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur l'ouvrage « Un monde sans Europe ? » publié par le Conseil économique de la défense synthétisant l'ensemble des travaux du conseil pendant l'année 2010-2011. Il souhaiterait connaître son avis sur cet ouvrage.

Texte de la réponse

L'ouvrage intitulé *Un monde sans Europe ?*, publié par le Conseil économique de la défense (CED) au mois de mai dernier, constitue la synthèse des travaux conduits en 2010 et en 2011 par cet organisme sur le thème « nouvelles menaces, nouvelles puissances : quelles opportunités pour la France et l'Europe face à un monde en mutation ? ». Il dresse un inventaire des menaces et des enjeux de sécurité dans le monde, ainsi que des grandes tendances à appréhender pour une réflexion sur la sécurité de l'Europe. Cette étude combine avec pertinence l'analyse de l'évolution des risques (démographie, économie, climat) et des menaces contemporaines (terrorisme, prolifération nucléaire et balistique, cybermenaces, corruption...) à la prise en compte de facteurs nouveaux ou à l'importance stratégique croissante (accès aux ressources énergétiques et minières, eau et terres arables, politiques énergétiques, voies de communication). *Un monde sans Europe ?* met en évidence l'émergence de l'Asie selon ses modalités les plus marquantes : décollage économique remettant en cause les modèles occidentaux de développement, tout particulièrement après la crise économique et financière de 2008 ; accroissement concomitant des pressions sur les ressources naturelles et l'environnement ; augmentation des dépenses militaires et des enjeux de sécurité, notamment maritimes, entre l'Inde et la Chine ; poursuite de la croissance démographique dans certaines parties du continent. L'ouvrage fait ressortir, pour le continent européen, divers axes d'évolution devant lui permettre de s'adapter et de se positionner dans ce nouveau contexte mondial : établissement d'une industrie de défense commune et cohérente ; développement d'une envergure internationale assumée, s'accompagnant d'un renforcement de la politique extérieure européenne, notamment en réponse aux nouveaux enjeux venus d'Asie ; prise de distance par rapport aux logiques d'intérêt national dans le domaine de la dépendance énergétique. Face à la nécessaire réactivité qu'imposent de telles perspectives, le CED suggère de privilégier une approche consistant en une coopération sur des sujets précis entre les pays qui le peuvent et le souhaitent, tout en laissant la porte ouverte à d'autres partenaires intéressés. Le traité conclu à Londres, en novembre 2010, entre le Royaume-Uni et la France, la poursuite des efforts de coopération entre les deux pays en matière de mise au point et de réalisation de drones, ainsi que l'initiative de Weimar lancée par la France, l'Allemagne et la Pologne pour renforcer la politique de sécurité et de défense commune par des avancées concrètes telles que la mutualisation et le partage capacitaire témoignent, au niveau de la défense, de la pertinence de ces considérations. En effet, il est essentiel de trouver de nouvelles solutions pour nos outils de défense dans le contexte économique et budgétaire actuel. Une approche pragmatique de ces enjeux est plus que jamais nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110174

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5649

Réponse publiée le : 16 août 2011, page 8815